

ARRONDISSEMENT D'EPERNAY

COMMUNE DE MUTIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an 2020, le 8 Juillet à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 2 Juillet 2020, sous la présidence de Madame REMY Marie-Claude, Maire.

Membres en exercice : 10 Membres présents : 9 Absents : 0 Excusé : 1
Présents : JC.CUGNET – C.DROMARD – C.FORT – MA.HUMBERT – X.HUSSON – C.LAPERSONNE – G.LHEUREUX – MC.REMY – M.ZIMMERLIN
Excusée : C.BEGUINOT, pouvoir à C.LAPERSONNE
Secrétaire de séance : C.LAPERSONNE

20-19
Vote des taux d'imposition 2020

Madame le Maire rappelle les taux des taxes communales votés pour 2019 à savoir :

- taxe d'habitation : 20.78%
- taxe sur le foncier bâti : 27.36%
- taxe sur le foncier non bâti : 23.38%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de ne pas modifier les taux précédents, ce qui donne pour l'année 2020 :
 - taxe sur le foncier bâti : 27.36%
 - taxe sur le foncier non bâti : 23.38%

Pour : 9+1 pouvoir
Contre : 0
Abstention : 0

Fait le 8 Juillet 2020

Le Maire
Marie-Claude REMY

Transmis en Sous Préfecture 9 07 20
Affiché en Mairie le 9 07 20